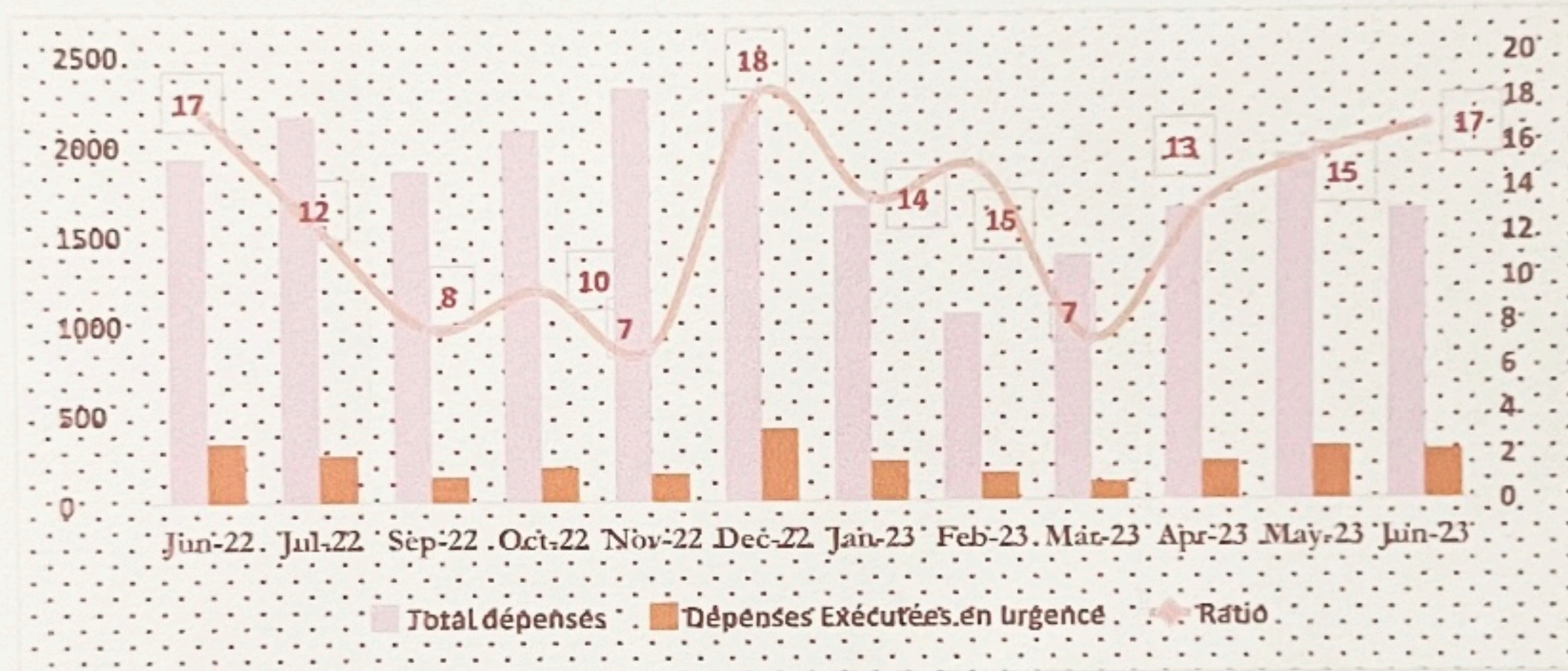


RAPPORT SUR LES DEPENSES PUBLIQUES EXECUTEES EN PROCEDURE D'URGENCE AU COURS DU SECOND TRIMESTRE 2023

Le présent rapport donne la situation de dépenses publiques exécutées en procédure d'urgence durant le second trimestre de l'année 2023, en lien avec le Plan de Trésorerie du secteur public exécuté sous la période concernée. Ce rapport constitue une évaluation provisoire à mi-chemin comparativement à l'objectif indicatif de 10% fixé, dans le Mémoire de la cinquième revue du Programme FEC devant être réalisé d'ici fin 2023.

En effet, la situation des opérations financières de l'Etat au second trimestre 2023 renseigne un total des dépenses publiques exécutées sur ressources propres de CDF 5.207,89 milliards contre CDF 4.095,18 milliards réalisé au premier trimestre 2023 et CDF 5.201,91 milliards exécuté durant la période correspondante en 2022. Les dépenses du second semestre 2023 sont ventilées comme suit : CDF 1.643,02 milliards pour le mois d'avril ; CDF 1.938,42 milliards pour le mois de mai et CDF 1.626,46 milliards pour le mois de juin. Les dépenses exécutées en procédure d'urgence se situent à CDF 789,85 milliards contre un montant de CDF 483,5 milliards du premier trimestre 2023 et CDF 1.066,36 milliards du second semestre 2022. **Le volume de dépenses en procédures d'urgence représente un ratio de 15,2% contre 11,8% et 19,3% réalisés respectivement au premier trimestre 2023 et second trimestre 2022. Les dépenses exécutées en procédure d'urgence cumulées à fin juin 2023 indique un ratio de 13,7% contre l'objectif de 10% fixé d'ici fin 2023.**



Le ratio de dépenses en urgence s'est accéléré dès l'entame du second trimestre 2023, boosté notamment par le volume important des investissements réalisés dans le cadre de la préparation de neuvièmes jeux de la Francophonie ainsi que l'exécution des dépenses de sécurité.

Rubriques	Montant	%
Charges communes	1 001 073 789	0,1%
Dépenses de sécurité	57 231 154 708	7,2%
Dépenses humanitaires	2 147 672 590	0,3%
Dette publique	46 358 437 331	5,9%
Fonctionnement des Institutions	118 335 606 001	15,0%
Fonctionnement des Ministères	143 400 761 433	18,2%
Interventions économiques, sociales et culturelles	31 611 985 902	4,0%
Investissement sur ressources propres	315 371 296 148	39,9%
Paiement des arriérés	15 491 172 876	2,0%
Prestations	34 500 797 615	4,4%
Rémunérations	23 796 994 939	3,0%
Transferts en province	600 000 000	0,1%
Total	789 846 953 332	100%

Pour une meilleure classification budgétaire, certaines dépenses de sécurité se rapportant au fonctionnement ont été extirpées de cette ligne et reclassées au niveau de fonctionnement des Institutions et Ministères. En termes de prépondérance, les dépenses totales exécutées en procédures d'urgence concernent les investissements sur ressources propres (39,9%), le Fonctionnement des Ministères (18,2%) et celui des Institutions (15,0%), les dépenses de sécurité (7,2%) et le paiement du service de la dette publique (5,9%).

21/23